

Travaux de la Chambre

d'eaux-vannes, 61) B. Huber à H. Doolan, du 3 février 1981, au sujet des résultats des essais de laboratoire sur des échantillons de poissons du Bras Alice, 62) N.J. Sterritt à R. Barkley, du 26 mars 1981, au sujet du projet Kitsault, 63) C. Marshall au *Times-Colonist*, du 20 mars 1981, au sujet du bras Alice, 64) B. Huber à G. Jaltema, du 21 avril 1981, au sujet de l'échantillonnage biologique et de la répartition des crabes, 65) B. Huber, du 5 mars 1981, au sujet des sondages de hareng, 66) Tribu Niska, du 21 avril 1981, au sujet du congrès du Conseil.

COPIE DE LA CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE EN VERTU DU
RÈGLEMENT SUR LES REJETS DE STÉRILES DANS LE BRAS ALICE
ET DE LA LOI SUR LES PÊCHES

Motion n° 64—M. Fulton:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de la correspondance échangée en vertu du Règlement sur les rejets de stériles dans le Bras Alice et de la Loi sur les pêches avec le comité d'étude scientifique créé par le ministère des Pêches et des Océans pour étudier le déversement, par *Amax Limited*, de stériles dans le Bras Alice (C.-B.) et, plus précisément, a) la correspondance relative à la liste d'études techniques du ministère de l'Environnement, y compris une lettre de 1) Goyette à Heskin, du 13 février 1976, 2) Waldichuk à Heskin, du 22 mars 1976, 3) Waldichuk à Heskin, du 29 mars 1976, 4) Stucchi à Heskin, du 30 mars 1976, 5) Naysmith à Heskin, du 21 avril 1976, 6) Schouwenburg à Kussat, du 21 avril 1976, 7) Boyd à Kussat, du 18 novembre 1976, 8) Farmer à Goyette, du 17 janvier 1977, 9) Goyette à Kussat, du 27 janvier 1977, 10) Goyette à Kussat, du 10 juin 1977, 11) Peiker à Heskin, du 10 août 1977, 12) Farmer à Goyette, du 19 septembre 1977, 13) Thompson à Goyette, du 10 avril 1978, 14) MacLatchy à Scott, du 9 mai 1978, 15) Farmer à Naysmith, du 12 septembre 1978, 16) Hoos à Kussat, du 18 octobre 1978, 17) Farmer à Naysmith, du 31 octobre 1978, 18) MacLatchy à Ito, du 1^{er} novembre 1978, 19) Goyette à Gardy, du 7 novembre 1978, 20) Dayal à Scott, du 8 novembre 1978, 21) Scott à Ito, du 9 novembre 1978, 22) Hoos au Comité régional de coordination de la sélection, 23) Villamere à Ito, du 28 novembre 1978, 24) Goyette à Hoos, du 7 décembre 1978, 25) Boyd à Heskin, du 12 décembre 1978, 26) Brodie à Hoos, du 31 janvier 1979, 27) Harbo à Birtwell, du 7 mars 1980, 28) Goyette à Ito, du 14 mai 1980, 29) Lenton à Ito, du 25 juin 1980, 30) MacLatchy, du 9 juin 1980, 31) Goyette à Ito, du 11 juillet 1980, 32) Ferguson à Ito, du 1^{er} août 1980, 33) Heskin à Lenton, du 26 septembre 1980, 34) Heskin à Lenton, du 29 septembre 1980, 35) Lenton à Heskin, du 14 octobre 1980, b) la correspondance portant sur la radioactivité, y compris une lettre de 1) Scott à Rothschild, du 2 novembre 1978, 2) Scott à Ito, du 7 novembre 1978, 3) Vasudev à Scott, du 9 novembre 1978, 4) Hallam à Claggett et Kussat, du 22 novembre 1978, 5) Scott à Rothschild, du 11 janvier 1979, 6) Steininger à Scott, du 24 janvier 1979, 7) Scott à Rothschild, du 9 février 1979, 8) Steininger à Scott, du 12 février 1979, 9) Scott à Steininger, du 15 février 1979, 10) Goyette à Ito, du 18 avril 1980, 11) MacLatchy à Ito, du 18 avril 1980, 12) Ito à Higgins, du 17 avril 1980, 13) MacLatchy à Lenton, du 21 avril 1980, 14) Robbins à Goyette, du 22 avril 1980, 15) Goyette à Ito, du 13 mai 1980, c) la correspondance fédérale portant sur la surveillance du programme, y compris une lettre de 1) Stucchi à Goyette, du 19 juillet 1979, 2) Thompson à Goyette, du 23 juillet 1979, 3) Lenton à Ito, du 3 octobre 1979, 4) Stucchi à Goyette, du 26 novembre 1980, 5) Ferguson à Claggett, du 1^{er} décembre 1980, 6) Heskin à Lenton, du 18 décembre 1980, 7) Lenton à Heskin, du 31 décembre 1980, 8) Harding à Farmer, du 16 janvier 1981, d) la correspondance provinciale portant sur la surveillance du programme, y compris une lettre de 1) Ito à Klassen, du 20 septembre 1978, 2) Brodie à Goyette, du juin 1979, 3) Ito à Klassen, du 17 août 1979, 4) Birtwell à Ito, du 13 août 1979, 5) Brothers à Kussat, du 14 août 1979, 6) Klassen à Ito, du 9 janvier 1980, 7) Goyette à Birtwell, du 28 janvier 1980, 8) Boyd à Ito, du 5 mars 1980, e) la correspondance portant sur un plan d'urgence, y compris une lettre de 1) Ito à MacLatchy, du 2 janvier 1980, 2) LeBlanc à Lenton, du 24 octobre 1980, 3) Personnel, d'octobre 1980, sur les «Notes à l'intention de la direction», 4) Ito à Lenton, du 28 novembre 1980, 5) Lenton à Ito, du 11 décembre 1980, 6) Lenton à Ito, du 30 décembre 1980, 7) Ito à Boyd, du 5 janvier 1981, 8) Ito à Klassen, du 14 janvier 1981, 9) Robbins à Ito, du 3 avril 1981, f) la correspondance portant sur la récupération de métaux, y compris une lettre de 1) Reid à Lenton, du 15 avril 1980, 2) Lenton à Ito, du 20 juin 1980, 3) Ito à Lenton, du 10 septembre 1980, 4) Lenton à Ito, du 29 septembre 1980, 5) Lenton à Ito, du 2 mars 1981.

[Traduction]

M. Smith: Madame le Président, le gouvernement accepte les avis de motion nos 62, 63 et 64 portant production de documents, compte tenu des réserves habituelles qui s'appliquent aux notes de service du ministère.

M. Fulton: Madame le Président, le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Smith) peut-il expliquer à la Chambre ce que signifie l'expression «compte tenu des réserves habituelles qui s'appliquent aux notes de service du ministère», à la fin de sa phrase? Ces demandes de documents figurent au *Feuilleton* depuis maintenant un an et elles portent sur 212 documents. Le secrétaire parlementaire veut-il dire qu'une partie de certains de ces documents sera déposée, que certains des documents seront déposés ou que certaines parties de certains des documents seront déposés? Il peut peut-être nous donner une idée de ce qui sera déposé aujourd'hui.

M. Smith: Madame le Président, je suis certain qu'il n'est pas nécessaire que je donne une explication détaillée de ce que cela signifie. Si le député consulte le leader de son parti à la Chambre, je suis certain qu'il obtiendra toutes les précisions voulues. Il existe bon nombre de précédents qui définissent clairement cette expression et, de toute façon, les documents sont déjà déposés. Ils ont été confiés au greffier et si le député veut se rendre au bureau et les consulter, il y trouvera sans doute la réponse à ses questions.

(Les avis de motion nos 62, 63 et 64 portant production de documents sont adoptés.)

M. Smith: Je demande, madame le Président, que les autres avis de motion portant production de documents soient reportés.

Mme le Président: Les autres avis de motion portant production de documents sont-ils reportés?

Des voix: D'accord.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Nielsen: Madame le Président, j'invoque le Règlement au sujet des travaux de la Chambre. Aujourd'hui sera notre dernier jour de séance jusqu'à lundi prochain. Le leader parlementaire du gouvernement pourrait-il nous indiquer quels seront les travaux de la Chambre aussi loin qu'il le peut la semaine prochaine?

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, nous allons voter sur le sous-amendement néo-démocrate plus tard aujourd'hui, et après cette deuxième journée du débat sur le budget, la semaine prochaine, lundi, lorsque nous reviendrons après la